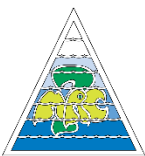




**COMBATTEZ LE FLÉAU.**  
**SIGNALEZ!**

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate



MRC de Sept-Rivières



Conseil régional de  
**ENVIRONNEMENT**  
de la **CÔTE-NORD**

## Combattez le fléau, signalez!

**Le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord rallie ses efforts à ceux de la MRC de Sept-Rivières afin de poursuivre conjointement la campagne de mobilisation contre les dépotoirs clandestins. Signalements et nettoyages seront au cœur de nos interventions.**

**Sept-Îles, le 2 mai 2019.** La MRC de Sept-Rivières et le Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord (CRECN) sont heureux de lancer leur campagne « [Combattez le fléau, signalez!](#) ». L'objectif : encourager les citoyens à signaler à la MRC de Sept-Rivières les sites contaminés du territoire. Des publicités majoritairement sur le Web seront diffusées à compter des prochains jours. Sous forme de bande dessinée, les publicités feront appel aux « héros signaleurs » pour combattre les envahisseurs, soit les dépotoirs clandestins. De plus, la MRC de Sept-Rivières met en ligne aujourd'hui une [plate-forme interactive](#) pour le signalement des sites et un concours est lancé pour la promotion de ce répertoire cartographique auprès des citoyens. Un réseau des observateurs, représentant un ensemble d'organisations volontaires et mobilisées envers la lutte aux dépotoirs clandestins, est également en formation. Ces entreprises actives sur le territoire agiront directement dans leur champ d'activités tout en recueillant et transmettant à la MRC des informations essentielles sur cette problématique.

Grâce au signalement, la communauté contribuera à lutter efficacement contre le phénomène en fournissant une connaissance plus approfondie du problème. Les informations fournies par les citoyens et les organisations permettront à la MRC et à ses partenaires de mieux identifier les contrevenants, d'établir les priorités réelles en matière de nettoyage et de mettre en place de meilleures mesures de prévention. La preuve, l'équipe du CRECN déploiera dès cet été une campagne de nettoyage pour 10 sites contaminés situés à proximité de zones urbaines et répertoriés grâce aux signalements citoyens. La MRC sera également très active sur le terrain, notamment auprès des clientèles jeunesse, grâce aux interventions de l'Écopatrouille dans les écoles et camps de jour de son territoire.

*« Il y a un coût environnemental, mais aussi des coûts financiers importants à cette délinquance. Absolument rien ne peut justifier en 2019, avec tout ce que les municipalités ont mis en place pour recueillir les matières résiduelles, entre autres avec les écocentres, d'avoir des comportements aussi archaïques et révolus. Ceux et celles qui hésitent encore à dénoncer, devraient réfléchir à ce qu'ils souhaitent léguer aux futures générations, mais aussi à la facture que nous devons tous assumer collectivement. J'espère que les délinquants réaliseront qu'ils ont tout à perdre en maintenant ces pratiques d'une autre époque. » - Réjean Porlier, préfet de la MRC de Sept-Rivières*

« Je me réjouis de la contribution du gouvernement du Québec, par l'entremise de la Société du Plan Nord, à cette campagne de mobilisation écoresponsable portée par le milieu. L'aide octroyée témoigne de notre volonté de protéger l'environnement ainsi que d'améliorer les conditions de vie des Nord-Côtiers. Les comportements doivent évoluer : la création de dépotoirs clandestins n'est pas acceptable. » - Jonatan Julien, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable de la région de la Côte-Nord

Cette campagne est rendue possible grâce à l'engagement de ses partenaires : la Société du Plan Nord, la Ville de Sept-Îles, les Équipements Nordiques, la firme Optik 360, la Compagnie minière IOC, l'Aluminerie Alouette et la Ville de Port-Cartier.

## Contexte

Cette initiative résulte des réflexions d'un groupe de travail regroupant quinze intervenants du milieu et représentants citoyens et travaillant de concert avec la MRC depuis 2016. Quatre grandes thématiques guident leurs travaux : inventaire des sites connus, procédure de signalement, mise à jour de la réglementation et mobilisation citoyenne. En 2017, la MRC lançait une première campagne publicitaire visant à faire connaître l'ampleur du phénomène des dépotoirs clandestins et ses effets néfastes, à promouvoir les écocentres de même qu'à faire évoluer les comportements (visitez [www.faiteslecalcul.ca](http://www.faiteslecalcul.ca)). Les différentes discussions menées au sein du groupe de travail ont toutefois ressorti l'importance de s'attaquer également au nettoyage. C'est pourquoi les équipes de la MRC et du CRECN ont développé ensemble cette campagne mobilisatrice. Rappelons que la mobilisation de la collectivité face aux dépotoirs clandestins constitue l'une des six grandes orientations du *Plan de gestion des matières résiduelles révisées 2016-2020* de la MRC de Sept-Rivières.

## Problématique

Les dépotoirs clandestins ont un effet direct sur l'environnement, le cadre de vie et la santé. Selon les matières qu'on y trouve et la localisation, ils impactent le paysage, la qualité des habitats naturels et les odeurs. Le lixiviat des déchets laissés est chargé de substances toxiques qui polluent le sol et les eaux. Les contrevenants circulant en véhicules motorisés pour le dépôt de leurs déchets fragmentent la végétation, érodent le sol et dérangent la faune. Les dépotoirs clandestins peuvent aussi nuire à la qualité de l'air par les gaz libérés lors de la fermentation (ex. : le méthane, un puissant gaz à effet de serre) ou encore lors d'un incendie. Ils représentent ainsi des risques importants pour la protection des milieux naturels, mais aussi pour la sécurité et l'hygiène des populations. Près de 500 dépotoirs clandestins encombrant aujourd'hui nos milieux naturels nord-côtiers. Dans la MRC de Sept-Rivières, plus de 185 sites sont répertoriés. Il ne s'agit là que de ceux qui ont été signalés. Des carcasses de voitures aux sacs à ordures en passant par des électroménagers, des résidus de construction et même des jouets d'enfant, tous les types de matières s'y retrouvent. Face à ce fléau, plusieurs campagnes de nettoyage ont été organisées dans les trois dernières décennies.

- 30 -

Source : Marie-Michelle Morneau, Adjointe à la direction  
Conseil régional de l'environnement de la Côte-Nord  
[mmmorneau@gmail.com](mailto:mmmorneau@gmail.com)  
418 962-6362

Caroline Cloutier, Conseillère en environnement et développement durable  
MRC de Sept-Rivières  
[caroline.cloutier@mrc.septrivieres.qc.ca](mailto:caroline.cloutier@mrc.septrivieres.qc.ca)  
418 962-1900, poste 3226

Crédits photo : Optik360